





Rapport d'activité 2022

France Nature Environnement Ain
44 avenue de Jasseron 01000 Bourg-en-Bresse
fne-ain.org/ain@fne-aura.org
Tél.: 0474 213879



Malgré une actualité chargée d'événements tragiques, au premier rang desquels une nouvelle guerre en Europe, l'environnement est de plus en plus présent dans les discours, c'est indéniable. Et c'est un premier pas... mais derrière les satisfécits de façade et les effets d'annonce, notre situation sur cette bonne vieille planète reste plus que préoccupante.

Les canicules de l'été et de l'automne sont ainsi des marqueurs inquiétants des évolutions climatiques en cours. Chacun garde sûrement en mémoire ces épisodes, de même que leurs conséquences spectaculaires : assecs, incendies... Mais ils ont bien évidemment aussi eu des impacts plus larges sur la faune et la flore des secteurs concernés, les bilans de gaz à effet de serre, etc.

Dans ce contexte, plus que jamais peut-être, il semble que le système en place et ses outils aient du mal à réagir de manière convaincante. La COP 27 de Charm-el-Cheikh n'apporte ainsi rien ou presque sur le plan du climat pourtant si médiatisé.

Pourtant, l'urgence est là, et nous la ressentons de plus en plus clairement, selon nos âges, nos environnements familiaux, professionnels, sociaux. Et pour la plupart d'entre nous, le besoin d'agir se fait plus pressant...

Alors, même si elles ne suffiront pas à elles seules, les solutions locales constituent à n'en pas douter une partie de la réponse tant attendue.

France Nature Environnement Ain a fêté cette année son 50° anniversaire. Une date marquante qui fut l'occasion de retracer le parcours de l'association, et là encore prendre le temps de feuilleter les pages de la riche histoire de l'ex-FRAPNA. Que d'énergie, de travail, d'enthousiasme au fil de ces décennies... nous vouons une grande admiration pour toutes les personnes ayant accompli un tel ouvrage.

Aujourd'hui, dans un contexte toujours mouvant, soumis à une perpétuelle adaptation, FNE Ain continue de répondre présente grâce à l'investissement de l'équipe

Les solutions locales constituent à n'en pas douter une partie de la réponse tant attendue.

salariée, assistée par des volontaires en service civique et des stagiaires. Sans oublier les nombreux-ses bénévoles, de tous horizons, qui donnent de leur temps (et pas seulement) pour tâcher d'accompagner les nécessaires changements de notre société. Qu'ils et elles en soient sincèrement remercié·es.

Création et suivi de mares, opérations autour de la vie nocturne ou de l'eau, formations des bénévoles, filière Végétal local, animations scolaires, représentation dans les réunions avec les services de l'État, les collectivités et les entreprises, sans oublier des actions en justice lorsque le droit de l'environnement est méconnu... le nombre d'actions menées est considérable, et pourtant tant d'autres seraient encore à ajouter.

Ce rapport vous permettra peut-être de mieux connaître ce qui a été fait. Pour le reste - et tout ce qui est encore à réaliser - il est plus que jamais important d'unir nos forces, et chacun.e peut participer à son niveau. C'est ensemble que nous pouvons espérer améliorer notre environnement du quotidien, et améliorer demain!

Les coprésident-e-s







L'association est administrée par un conseil d'administration composé de personnes individuelles ou membres d'une association adhérente ou affiliée. Les administrateurs rices sont élu-es pour trois ans par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration s'est réuni 10 fois en 2022. Il définit les orientations fondamentales de la politique de la fédération et exécute les décisions de l'assemblée générale. Il est informé régulièrement de la situation financière de la fédération et valide le projet de budget.

L'évolution du mode de gouvernance à l'issue du Conseil d'administration du 30 mai 2022 :

Le choix d'un mode de gouvernance par un collectif de co-président.es a été adopté et remplace le mode de fonctionnement d'un bureau « classique ».

Les administratrices et administrateurs représentent la fédération dans tous les actes de la vie civile.

Composition

Au 14 mai 2022, le conseil d'administration se compose des membres suivants :

Le conseil d'administration à l'issue de l'assemblée générale du 14 mai 2022

BLATRIX Cécile CHOLET Jérémie DESPRAT BELGHITI Claude

DUROCHAT Clémence

GARAUDET Gilles

HANOUZ Lucile

HYVERNAT Emmanuel

KELLER Bertrand

LATUILLIERE Marjorie

PASCAL Bastien

THIEBLEMONT Bernadette

VERNUS Emmanuel

WAILLE Olivier

Les représentant·e·s des associations membres à l'issue de l'assemblée générale du 14 mai 2022

ARROT Manuela - Amis de la Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura (ARN HCJ)

L'assemblée générale

The state of the second second

Les membres de l'association se réunissent au moins une fois par an au sein de l'assemblée générale. Chaque année, l'assemblée générale entend les rapports du conseil d'administration sur la gestion et la situation financière et morale de la fédération. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du conseil d'administration. En 2022, elle a eu lieu le 14 mai à Bourg-en-Bresse.

L'équipe salariée

L'équipe salariée participe à la mise en œuvre des orientations décidées par la gouvernance associative. Elle est répartie entre les missions d'éducation à l'environnement, de veille environnementale, les services administratifs et communications. La direction coordonne l'activité de l'équipe salariée, dont elle fait partie et dont elle est responsable. La directrice assure la gestion courante de l'association sur délégation de la présidence. Elle participe aux réunions du bureau et du conseil d'administration.

Composition de l'équipe



Martin BOLENDER

Volontaire service civique
« Animation sur la thématique de la
biodiversité »



Christelle BOTTON
Assistante administrative



Esther CARRAT

Volontaire service civique

« Appui à la communication, au
développement et à la dynamisation
de la vie associative



Éva DESCOMBES

Volontaire service civique
« Appui à la vie associative et à la
communication »



Anne LEDÉE
Volontaire service civique « Agriculture et biodiversité »



Olivier COFFIN

Chargé de mission communication,
Éducation à l'Environnement
et Référent Éducation Promotion
Santé-Environnement



Ewan COSTAAlterant chargé de mission Éducation à l'Environnement



Stéphanie CONVERS



Hélène COULAUD

Coordinatrice du pôle Éducation à
l'Environnement



Adeline DELOLME CONRAD

Comptable



Maxime FLAMAND

Juriste



Sophie GINTER Chargée de mission Biodiversité



Bénédicte GRÉA

Chargée de mission Éducation à
l'Environnement



Thomas GRUET

Volontaire service civique

« Animation sur la thématique de la
biodiversité »



Sullyvan HENRIO
Volontaire service civique « Soutien au réseau des Sentinelles de la nature »



Florie JOHANNOT

Coordinatrice du pôle Veille



Marinne LECLERCQ Chargée de mission Biodiversité



Magali MINALDI

Chargée de mission Éducation à
l'Environnement



Molly MONACI Volontaire service civique « animation agriculture et biodiversité »



Quentin SCHAMING



Marie ZELAZNY
Chargé de mission Biodiversité

50 ans de FNE Ain

Le 15 octobre 2022, France Nature Environnement Ain a célébré ses 50 ans d'engagement pour la protection de l'environnement dans le département de l'Ain. Cette journée a été l'occasion de célébrer les réalisations passées, de discuter des défis actuels et de tracer la voie pour l'avenir de la protection de la nature dans le département.

L'événement a rassemblé des membres actuels et anciens de FNE Ain, des partenaires locaux*, des représentants des autorités publiques, des bénévoles, des militants environnementaux et des citoyens intéressés par les enjeux environnementaux.

Plusieurs stands d'information ont été installés pour présenter les différentes actions menées par FNE Ain et d'autres acteurices dans des domaines tels que la préservation de la biodiversité, la lutte contre la pollution, la sensibilisation du public et l'implication des citoyens dans la protection de l'environnement. Les visiteurs ont pu en apprendre davantage sur les projets en cours, les initiatives locales et les moyens de s'impliquer activement.

La journée a débuté par une fresque du climat et des sorties nature pour nous rappeler ce qui nous rassemble et continuer à apprendre ensemble..

À la suite du discours d'ouverture par Pierre-Maurice Laurent (ancien président de la FRAPNA Ain) des conférences ont été organisées pour encourager les échanges et la réflexion collective sur les défis environnementaux spécifiques à l'Ain.

Ainsi nous avons pu observer les interventions suivantes :

- Les demois'ailes, le monde fascinant des libellules par Régis Krieg-Jacquier naturaliste spécialiste des libellules, administrateur à Sympetrum.
- Il y a 20 ans, l'arrêté de protection de biotopes d'oiseaux rupestres - Marc Châtelain: chef de projet sur les espèces protégées à la DREAL.
- Une brève histoire de la flore de l'Ain par Marc Philippe paléobotaniste, enseignant-chercheur à l'Université de Lyon, bénévole pour la Garance voyageuse.
- Le chacal doré à la conquête de l'Europe par Christophe Gilles naturaliste spécialiste des mammifères, chargé de mission biodiversité à FNE 74.

Une exposition retraçant l'histoire de FNE Ain et mettant en avant ses réussites les plus marquantes a été présentée. Cela a

permis de prendre conscience de l'impact positif de l'organisation dans la protection de l'environnement local au fil des ans.

L'après-midi s'est terminé par un discours d'anniversaire par Clémence Durochat, co-présidente de FNE Ain et les interventions de Jean-Francois Debat, Maire de Bourg-en-Bresse et de Maxime Meyer, Conseiller régional. Chacun-e à sa manière appelant à l'action, invitant les participants à continuer à soutenir et à s'engager dans les activités de protection de la Nature pour relever les défis environnementaux urgents auxquels l'Ain est confronté.

Enfin un apéro dinatoire et un concert avec le groupe Resist Ants ont conclu la journée.

Les 50 ans de FNE Ain ont été un moment de célébration, de réflexion et de mobilisation. Cet anniversaire a mis en lumière le rôle essentiel de FNE Ain dans la préservation de l'environnement local et a encouragé les acteurs et actrices de tous horizons à s'unir pour préserver la nature et construire un avenir durable dans le département de l'Ain.

* Nous remercions pour leur participation: l'APACEF, le Groupe Tétra Jura, FNE Haute-Savoie, Jura Nature Environnement, les amis de la réserve naturelle Haute-Chaine du Jura, les amis de la réserve naturelle du marais de Lavours, la LPO Ain, le groupe Sympetrum, la Société des naturalistes et Archéologues de l'Ain, ATENA, la Fresque du climat et la Garance Voyageuse.





fin de la saison des chantiers de plantations de haie



12 MARS

Marche look up à Bourg-en-Bresse



13 AVRIL

FNE Ain dépose un troisième recours consécutif contre la période complémentaire de vénerie du blaireau



11 MAI

lancement des collectes pour l'observatoire des bourdons dans l'Ain



94 MAIAssemblée Générale

12

13

30 MAI Le CA passe à un fonctionnement collégial



enfants ont été à la rencontre de leur environnement proche et ont été sensibilisés à la préservation de la nature sur 404 animations

4 JUN 4 24h naturalistes



30 JUIN début du Printemps des rivières



début des chantiers mares et plantation de haie

FNE Ain transmet son avis défavorable au projet d'aménagement du col de la Faucille

Centre commercial Open : la justice fait suspendre les travaux



événements: formation, ateliers, rencontres, sorties, sensibilisation...



4 AOUT départ du Tour des possibles



Ecophilofête



12







BIODIVERSITE

Réseau

En 2022, le réseau bénévole biodiversité de FNE Ain c'est :







- 🔘 en partenariat avec la LPO Ain
- + 30 participants





- sorties, formation et chantier
- 🔵 en partenariat avec JNE et le SR3A
- +40 participants



🔾 en partenariat avec Sympetrum, mais également l'EID qui nous a accueillis dans ses locaux de Chindrieux pour des ateliers « délocalisés ».

+ 30 participants



Thomas Gruet, service civique biodiversité

- 🔘 1 service civique pour accompagner le travail des bénévoles et faire le lien avec les actions de l'équipe salariée.
- 🔘 Les 24h naturalistes de l'Ain.
 - D'autres événements comme : la Nuit de la Chouette, une formation piège photographique, la participation aux 50 ans de l'association, la participation aux actions salariées (plantations de haies, inventaires des ABC, etc.).
- 🔾 Un travail de fond sur les questions liées à la biodiversité dans le département de l'Ain.
- Appui au réseau juridique FNE Ain.
 - Implication dans les groupes de travail et commissions : CDCFS, PNA Lynx, etc.
 - Médiation Faune Sauvage : accueil d'Emilie Muet, stagiaire BTS GPN pour un travail de recensement des terriers de blaireau en Bresse.

Un grand merci à nos bénévoles pour leur implication!

16

La filière Végétal local dans l'Ain

FNE Ain est partenaire de Végétal local depuis 2020. L'objectif est de collecter des graines dans les milieux naturels et de les mettre en culture localement, afin de garantir la traçabilité des végétaux et la conservation de leur diversité génétique.

VÉGÉTAL LOCAL - LIGNEUX

Des graines et des humains

«Le plus grand arbre est né d'une graine menue », disait Lao-Tseu. En 2022, c'est bien en pensant aux arbres et aux citoyens de demain que FNE Ain persiste et signe dans le programme Végétal local. Montée à bord du bateau en 2020, l'équipe du hérisson a réussi à fédérer pépiniéristes, collecteurs, collectivités territoriales et entreprises privées autour de plusieurs événements (webinaires, journée d'échanges, visites de pépinières et sorties collectes). L'année 2022 a permis de continuer cette dynamique à travers plusieurs actions, menées en partenariat avec FNE BCF, JNE et le Clus'Ter Jura.

FNE Ain a fourni des conseils et des contacts aux futurs pépiniéristes ayant un projet d'implantation et de production en Végétal local. Un projet de pépinière, déjà en réflexion en 2021, a ainsi pu se concrétiser, hors du département, mais avec un pied dans le bassin biogéographique Rhône Saône Jura, dont l'Ain fait partie. Une réflexion a également été menée avec une autre personne, située cette fois-ci au cœur de l'Ain, désireuse de se lancer dans l'aventure dans quelques années. L'apport du réseau de Végétal local est un vrai bénéfice pour ces futurs professionnel·le·s car il apporte contacts, expertise et possibilités de marchés.

La sensibilisation et la formation ont également été au cœur des enjeux de 2022. FNE Ain s'est donné pour objectif de construire un réseau de bénévoles collecteurs, maillon essentiel de la filière, tout en profitant d'un programme de sorties et de formations autour de la flore. Ainsi, plusieurs bénévoles ont été formés à la reconnaissance et à la collecte de fruits de ligneux en automne 2022, lors de sorties sur le terrain. En parallèle, un projet pédagogique, initié en 2021 entre le Lycée

de Cibeins et FNE Ain, a connu une suite. L'objectif était de sensibiliser une classe de seconde à la marque Végétal local en réalisant la collecte de fruits ainsi que toutes les étapes menant à la mise en culture des plants de ligneux pour ensuite créer des haies sur les parcelles du lycée. Ce second projet a permis une animation sur le terrain et une intervention en classe auprès des élèves.

L'ensemble de ces animations a permis de toucher différents publics et de contribuer à diffuser les connaissances sur nos espèces indigènes ainsi que sur la collecte responsable, selon le cahier des charges de Végétal local. Les espèces collectées ont été variées : épine-vinette, charme, cornouiller, aubépine, noisetier, néflier, fusain, coronille, ou encore houx, genévrier, troène, camérisier, cerisier, prunellier... Nous avons également retrouvé le prunellier, le chêne, le nerprun, l'églantier, l'alisier, la viorne ou le cytise.

Les fruits collectés lors de ces animations ont rejoint le pôle de dépulpage, situé dans le Jura, et les graines ont pu être transmises aux pépinières engagées dans la filière. Ces collectes aindinoises ont permis de mettre un total de 79 kilogrammes de graines dans le circuit de Végétal local.

Une formation sur les boutures de saules, destinée aux pépiniéristes, a également pu voir le jour, grâce à l'accueil et l'expertise d'Eco-Saule'utions, producteur de saules labellisés en Isère. Cette journée a rencontré un vif succès et a permis aux acteurs de la filière d'échanger sur le terrain.

FNE Ain va continuer à s'investir dans la filière Végétal local en 2023, pour la préservation de notre flore locale et sauvage.









Financé par :







En partenariat avec:





VÉGÉTAL LOCAL - HERBACÉES

L'année 2022 a été celle du développement de la filière herbacée pour la marque Végétal local sur le département de l'Ain. En partenariat avec Jura Nature Environnement et FNE Bourgogne Franche Comté, nous œuvrons pour le végétal sauvage et indigène sur le bassin Rhône-Saône-Jura.

Fleurir autrement

Initiées à l'automne 2021, des expérimentations ont été menées pour créer des bandes fleuries à l'aide de semences collectées sur le territoire. Ces premiers essais ont permis d'affiner notre technique et de sélectionner les espèces les plus adaptées. L'accompagnement de collectivités et d'entreprises est une des missions de FNE Ain et à travers ces actions de végétalisation, nous pouvons les conseiller dans l'intégration de la biodiversité dans l'aménagement de leurs espaces. De plus, des animations de collecte et la réalisation des semis ont permis de sensibiliser les participants à ces pratiques et à l'importance de privilégier les espèces sauvages et locales dans le but de maintenir les interactions au sein d'un écosystème.

En complément, une animation ouverte au grand public a eu lieu le 23 juillet, afin de communiquer sur la marque et le projet de collecte et de production d'espèces sauvages. Ce temps d'échange a permis d'apporter les bases de la reconnaissance de certaines espèces, ainsi que les consignes de collectes spécifiques à Végétal local.

En parallèle, de nouveaux horizons s'ouvrent à nous avec le début d'un partenariat avec des horticulteurs du territoire, soucieux de préserver les espèces endémiques. Pour ce faire, de premiers essais sont menés cet hiver pour mettre en culture des espèces sauvages (Achillée millefeuilles, Anthyllis vulnéraire ou encore Centaurée jacée). Le suivi se poursuit en 2023 pour mieux comprendre la réponse de ces espèces à une mise en culture et ainsi aider les futurs partenaires à sélectionner les espèces correspondant à leurs besoins.



L'objectif est de pouvoir proposer aux clients (particuliers, collectivités, paysagistes...), dans les années à venir, des plants en godet pour la création de parterres fleuris. Cette gamme de produits pourra parfaitement s'associer avec d'autres espèces horticoles, pour diversifier la palette végétale en couleurs et formes, tout en apportant un soutien pour la biodiversité, notamment pour les pollinisateurs.

FNE Ain souhaite accompagner le mieux possible tous les acteurs du végétal sur le département, dans le développement d'une gamme Végétal local : horticulteurices, semencier·e·s, fleuristes, etc. N'hésitez pas à nous contacter si ce projet vous intéresse!

Restaurer les prairies

Au même titre que la plantation de haies permet de restaurer les milieux naturels, le développement de la filière «herbacées» est primordial. Pour cela, nous sommes à la recherche de prairies de fauche, riches en biodiversité et produisant un fourrage de qualité. Ces milieux pourraient servir de parcelles sources, pour réaliser la collecte des graines en mélange à l'aide d'une brosseuse, sorte de moissonneuse ne récoltant que la partie haute des plantes, sans perte de production de foin. Une fois récoltés, ces mélanges de semences pourront permettre de restaurer des prairies détériorées ou devenues peu productives. Cette action pourra également servir à réaliser de la restauration à la suite de travaux, notamment en partenariat avec les syndicats de rivière.

Afin de développer nos compétences autour de cette technique, une journée de formation a été co-organisée avec Jura Nature Evironnement, en partenariat avec le Syndicat Mixte Veyle Vivante et InterBio. Celle-ci a permis d'aborder les différentes techniques de restauration avec la découverte du matériel spécifique. Une visite de site a également contribué à mieux cerner les contraintes de terrain et d'étudier les résultats obtenus sur une parcelle renaturée par semis. De nombreux témoignages ont pu nourrir les réflexions sur les actions à mener sur le territoire, afin d'accompagner au mieux les acteurs de la filière.

Mares, où êtes-vous »,

Au 31 décembre 2022, et depuis l'ouverture du site Internet en 2018, près de 6800 mares étaient référencées et géolocalisées dans l'Ain! Chaque année, ce sont globalement entre 150 et 500 nouvelles mares qui sont ajoutées à l'observatoire, grâce à l'œil affuté de nos contributeurs...

Depuis 2018, FNE Ain a largement contribué aux données de l'observatoire, avec 403 observations sur le terrain, dont près de 300 sont décrites ou photographiées. Pour l'équipe de FNE Ain, toutes les raisons sont bonnes pour inventorier de nouvelles mares : dans le cadre d'Atlas de la Biodiversité Communale en partenariat avec des collectivités, pour étudier des réseaux de mares à une échelle locale, en lien avec les Marathons de la Biodiversité qui ont vu le jour dans l'Ain, lors des 24 Heures naturalistes organisées chaque année par l'association...Plusieurs volontaires en service civique se sont également relayés depuis l'ouverture du site en 2018 pour inventorier les mares du département.

Mais l'observatoire rassemble également les données de nombreux autres acteurs et actrices : le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Ain, Veyle Vivante, le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents, le Syndicat des Rivières Dombes Chalaronne Bords de Saône, et de nombreux parti-

Sur les 137 mares pour lesquelles on dispose de suffisamment d'information, 78 sont qualifiées de « mares pour la biodiversité » (différents critères sont pris en compte : mare sans poissons dont l'impact sur la biodiversité de la mare est particulièrement négatif, etc.).

Petit tour d'horizon de l'année 2022 en chiffres, dans l'Ain:

288 nouvelles mares localisées

74 mares décrites

48 mares non retrouvées

10 observations de libellules (dont 3 espèces différentes)

Et les libellules dans tout ça?

Depuis 2019, les contributeurs ont la possibilité d'ajouter des photos de libellules prises autour d'une mare, grâce au module « Pixel Libellules ». Ces photos peuvent ensuite permettre d'identifier les espèces de libellules présentes et ainsi améliorer notre connaissance de ces milieux. Outil encore peu connu des observateurs? Libellules récalcitrantes qui ne se laissent pas prendre en photo? Toujours est-il que le nombre d'espèces de libellules identifiées grâce à ce module n'est pas vraiment au rendez-vous, avec seulement 10 observations en 2022! Alors, avis aux amateurs de défis!

Des données pour quoi faire?

Les données de l'observatoire sont valorisées de différentes manières:

- Assurer le suivi des mares sur le long terme : l'observatoire existe depuis juillet 2018. Et il n'est pas question de s'arrêter là ! Cet observatoire a vocation à s'installer dans la durée, pour qu'il soit possible, dans 5 ans, dans 10 ans, de constater l'évolution de ces milieux...
- Préserver les mares : la DDT, depuis 2022, a intégré l'observatoire des mares dans son porter à connaissance auprès des collectivités. Ainsi, lorsqu'une collectivité révise son PLU ou SCOT, elle dispose de ces données et peut les prendre en compte dans son projet de territoire. Une commune peut en effet protéger les mares de son territoire en les inscrivant dans le règlement de son PLU comme éléments remarquables du paysage (article L 121-23 du Code de l'urbanisme). La commune de Val-Revermont, par exemple, après avoir engagé un travail d'inventaire des mares de son territoire, envisage aujourd'hui de les préserver de cette manière, dans le cadre de la révision de son PLU. Le règlement mentionnerait ainsi l'information suivante : « la végétation existante devra être maintenue, excepté dans les cas avérés d'espèces invasives. En cas de destruction, la surface perdue devra être compensée dans un ratio de 1 pour 1. »
- Améliorer la connaissance et le fonctionnement de nos écosystèmes : plusieurs syndicats de rivière se sont engagés dans divers diagnostics de territoire et mobilisent pour cela les données « mares » de l'observatoire, et/ou enrichissent l'observatoire en réalisant de nouveaux inventaires des mares. C'est par exemple le cas du SR3A (étude Trame turquoise sur l'ensemble du territoire, définition de l'EBF du Suran engagée depuis 2022, etc.)
- Restaurer les réseaux de mares : dans l'Ain, deux collectivités se sont engagées dans des Marathons de la biodiversité (la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain et Grand Bourg Agglomération) et prévoient ainsi chacun de planter 42 km de haies et créer ou restaurer 42 mares. Les données de l'observatoire peuvent ainsi être utilisées, autant pour identifier les mares à restaurer, que pour préciser les zones prioritaires où en créer de nouvelles.

Marathon de la Biodiversité

En 2021 était lancé le Marathon de la Biodiversité de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain.

Porté par la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, ce projet est co-financé par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. Pendant ce marathon, FNE accompagne communes, particuliers et agriculteur.rice.s pour planter des haies et créer des mares dans le but de restaurer les corridors de la trame turquoise.

L'objectif symbolique est de recréer 42 kilomètres de haies et 42 mares durant le projet. 3 associations sont missionnées afin d'accompagner le programme : le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Ain, la LPO et FNE Ain.

Entre 2021 et 2022, de nombreux chantiers ont pu voir le jour. C'est ainsi que nous avons déjà accompagné la

création ou restauration de 4 mares et la plantation de près de 8km de haies. De nombreux autres projets sont déjà dans les cartons et seront réalisés dans les saisons à venir.

Et nous sommes toujours à la recherche de projets à réaliser pour les prochaines années du marathon! Alors, si vous habitez une commune faisant partie de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, renseignez-vous pour planter des haies ou créer des mares avec nous!





Atlas des Bourdons

Depuis début 2021, le réseau biodiversité de FNE Ain se mobilise avec Arthropologia pour l'Atlas des Bourdons d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce dernier améliorera la connaissance de ces pollinisateurs et à terme de créer une liste rouge qui permettra de protéger et sauvegarder durablement ces espèces. Les bourdons sont d'excellents pollinisateurs. Leur corps poilu se charge de pollen très facilement. Ce dernier sera répandu au gré des fleurs visitées, ce qui engendrera ainsi la fécondation de celles-ci afin de donner des fruits. Ils jouent un rôle essentiel pour la reproduction des plantes et donc pour la biodiversité.

La détermination étant complexe pour ce genre de groupe, une collecte d'individus est réalisée. Nous récupérons également les bourdons trouvés morts derrière des vitres, dans des serres, piscines... Si vous en trouvez, vous pouvez les passer au congélateur, en indiquant sur un papier la date de récolte, un point GPS ou lieu précis ainsi que votre nom et contact. Merci beaucoup! Si vous souhaitez vous investir dans ce projet, vous pouvez nous contacter directement.



20

24 h naturalistes

Depuis 2006, le réseau « Biodiversité » de FNE Ain organise un événement naturaliste annuel, les 24H naturalistes. Ainsi, l'édition 2022 de cet événement a permis de réunir plusieurs dizaines de personnes le week-end du 4 et 5 juin dernier sur la basse-vallée de l'Ain. Ce sont alors 3315 données qui ont pu être collectées, sur la faune, la flore, les champignons et même les lichens, nous renseignant ainsi sur le patrimoine écologique de ce secteur.

Après deux ans d'interruption suite au contexte sanitaire en France, les 24H naturalistes ont pu de nouveau être organisées, grâce notamment aux membres du réseau « Biodiversité » et Thomas GRUET, service civique « Animation sur la Biodiversité » à FNE Ain. Comme lors des années précédentes, les objectifs de cet événement étaient multiples : faire évoluer les connaissances sur des secteurs méconnus et réunir les naturalistes du département, débutants comme confirmés, à un même endroit, afin qu'un échange de connaissances et d'informations puisse avoir

En 2022, nous avons choisi le secteur de la basse-vallée de l'Ain pour compléter les données naturalistes existantes, par endroits très peu nombreuses. Sur ce secteur, on retrouve une abondance d'habitats intéressants comme par exemple les plaines agricoles de la Plaine de l'Ain, les pelouses sèches du secteur bugiste et même les différents étangs de la Dombes. Des espèces à enjeux comme l'œdicnème criard, le Damier de la Succise ou la Cordulie à corps fin étaient recherchées. 11 communes étaient concernées: Château-Gaillard, Douvres, l'Abergement-de-Varey, Nivollet-Montgriffon, Saint-Jean-le-Vieux, Jujurieux, Pont d'Ain, Villette-sur-Ain, Priay, Varambon et Ambronay, qui a généreusement accueilli l'événement.

Grâce aux très nombreux partenaires de l'édition, ce sont donc plus de 70 personnes qui se sont réunies durant ce week-end. Ensemble, elles ont réussi à battre tous les records en comptabilisant plus de 2500 données faune sur l'application NaturaList et environ 800 données flore - champignons - lichens sur l'ensemble des secteurs, pour 948 espèces totales tous taxons confondus. Ce record pour le département de l'Ain n'augure de ce fait que du bon pour la prochaine édition des 24H Naturalistes, qui auront lieu sur le secteur du Plateau d'Hauteville les 10 et 11 juin 2023.



Zygènes © Julie RUFFION







Cette année a été l'accomplissement de ce programme pluriannuel visant à mieux connaître les pratiques d'éclairage sur le territoire et à accompagner les communes ainsi que le grand public dans un voyage à travers la nuit, pour réduire les éclairages et découvrir l'importance de préserver la biodiversité nocturne...

Ce programme a rassemblé 16 partenaires (10 associations membres de FNE, dont FNE Ain, ainsi que 6 du réseau URCPIE). La totalité du territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes a pu être touchée.

Les communes ont constitué la cible prioritaire de ce programme, compte tenu de leur compétence en matière d'éclairage public. Ainsi, l'état des lieux des pratiques d'éclairage s'est concentré principalement sur celles-ci et a permis, grâce aux retours de 1486 communes, d'identifier des pistes d'actions prioritaires, devant permettre de réduire l'impact de notre éclairage sur la biodiversité.

De nombreuses initiatives favorables à la biodiversité nocturne, déjà en cours dans les collectivités ont également pu être répertoriées à l'occasion de cet état des lieux, et valorisées sur une cartographie en ligne, disponible sur le site Internet "La nuit, je vis !". Ce sont au total 1383 communes qui ont pu être référencées sur la cartographie. Par ailleurs, 350 communes réparties sur les 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont pu bénéficier de conseils. Enfin, 11 diagnostics portant sur la lumière et la biodiversité ont été réalisés sur le territoire régional, dont 3 dans l'Ain.

Dans une logique d'appropriation des enjeux et de meilleure acceptabilité des changements de pratiques par les habitants, une part importante de ce programme a également été consacrée à la sensibilisation. Ce sont en tout 68 animations qui ont été organisées durant les deux ans du programme, permettant de toucher un total de 1438 personnes.

« La nuit, je vis ! » a permis de mutualiser les outils déjà existants sur la biodiversité nocturne, mais également d'en créer de nouveaux, maintenant mobilisables pour de prochaines actions. Il a aussi permis de partager les retours d'expériences respectifs des sections départementales de FNE, de nous enrichir au contact des autres et ainsi de renforcer notre expertise sur le sujet.

Le travail engagé pendant ces deux années, s'il souligne les nombreuses initiatives positives qui fleurissent un peu partout et l'acceptation grandissante de ces projets, montrent aussi tout le chemin qu'il reste encore à parcourir pour restaurer la trame noire. Beaucoup de communes prévoient de rénover leur parc d'éclairage, souvent dans une optique de réduction de leur consommation énergétique, mais parfois sans prendre en compte les enjeux biodiversité. De plus en plus de communes sont soucieuses de leur impact sur la biodiversité, mais ont besoin d'accompagnement pour faire les bons choix en termes de pratiques d'éclairage. Il reste encore beaucoup de chemin à faire pour retrouver la beauté de la nuit. Continuons ensemble à allumer les étoiles...





Dans le cadre de plusieurs projets, nous accompagnons des établissements publics, particuliers, entreprises et autres structures dans des suivis de faune et de flore.

Ainsi les deux naturalistes de l'association ont pu parcourir le terrain pendant des Atlas de Biodiversité Communale, de la gestion d'espaces naturels, d'animation grand public ou encore d'accompagnement à la modification de pratiques.

Sur des espaces anthropisés comme plus naturels, cela a permis de recenser de nombreuses espèces animales et végétales, d'améliorer la connaissance dans l'Ain et même de sensibiliser des élu-e-s, particuliers, adultes, enfants...

Des bénévoles naturalistes peuvent accompagner certains suivis voire même en proposer à certains endroits avec notre réseau bénévole biodiversité!



LES CHANGEMENTS

Surexploitées, les ressources naturelles se raréfient. Partout dans le monde, la biodiversité décline. En France, nos villes s'étalent. Les milieux naturels se dégradent, des espèces disparaissent. Nous devons les protéger. Nous demandons à ce que notre pays soit à la pointe de la transition écologique.

Printemps des Rivières

Cette année, c'est le Journans qui a été mis à l'honneur dans le cadre du Printemps des Rivières, en faisant l'objet de notre livret annuel.

Le Journans est une rivière torrentielle, coulant dans le Pays de Gex, et lié depuis longtemps à l'humain à travers un passé fait de moulins et de tanneries. De nos jours, il continue de nous apporter son soutien grâce à sa beauté et à la biodiversité qu'il apporte. Il accompagne effectivement les plus beaux paysages du Pays de Gex, notamment dans sa descente du Creux de l'Envers et son passage à travers les Portes-Sarrasines. Il abrite également des espèces indigènes, notamment pour ce qui est de la faune piscicole. Pourtant, c'est une rivière fragile, parfois victime de pollution, provenant principalement de rejets ou de boues de chantier. Il est donc nécessaire d'en prendre soin, si nous voulons toujours côtoyer ses berges sauvages, de la montagne jusqu'au Lion, puis au Rhône.



4 juin à Simandre-sur-Suran

Dans le cadre de l'événement festif "la voix des colporteurs", 4 bénévoles ont tenu un stand pour faire découvrir les enjeux propres à la rivière du Suran et animer un atelier sur la faune aquatique de la rivière, de mesurer la température de l'eau et d'aborder les problématiques liées.



Sortie le 11 juin à Chaley, au bord de l'Albarine

Organisée en partenariat avec un photographe, pour une découverte de la rivière et de ses enjeux, en image.

Au-delà du Journans, ce ne sont pas moins de six événements qui ont pu être organisés, avec le soutien de huit bénévoles et permettant de toucher plus de 160 personnes.

18 juin, dans les locaux de FNE Ain

Animation d'un jeu autour de la rivière, pour apprendre en s'amusant, sur la faune et la flore des rivières, le cycle de l'eau, les menaces qui pèsent sur les rivières, la connaissance des rivières du territoire, etc.

14 juin, en bordure du Suran

À la recherche du castor et de ses indices de présence





21 mai à la maison de l'eau de Pont-de-Vaux, en bordure de la Reyssouze

Trois bénévoles ont animé un stand dans le cadre de la fête de la nature organisée par la Maison de l'eau, à Pont-de-Vaux pour faire découvrir les enjeux propres à la rivière de la Reyssouze au moyen d'un quiz, et animer un atelier permettant de découvrir la faune aquatique de la rivière.

24

L'Education à l'Environnement du Développement Dura

Depuis de nombreuses années maintenant, FNE Ain propose de multiples activités à destination de tous pour faire découvrir la nature, sa biodiversité et les impacts des activités humaines sur l'environnement. Pour cela, l'équipe d'animateurs salariés et les bénévoles de l'association organisent des interventions dans tout le département, sous différentes formes : animations à destination des enfants, sorties, ateliers, formations, stands...

En 2022, plus de 400 demi-journées ont été consacrées à sensibiliser les enfants à la préservation de la nature, dans les établissements scolaires, mais aussi dans les structures d'accueil pendant les vacances. 6115 enfants sont donc partis à la découverte de leur environnement proche, de sa biodiversité, mais aussi du fonctionnement des écosystèmes et de l'impact des humains sur ces derniers.

L'équipe d'animateurs de FNE Ain a travaillé tout au long de l'année pour créer des outils variés en multipliant les approches pédagogiques (sensorielle, scientifique, artistique, ludique...) pour que tous les enfants puissent apprendre à leur manière. De plus, ils ont su travailler en lien avec les différentes structures accueillant les enfants, afin de monter les projets en collaboration avec les équipes pédagogiques.

Des activités ont également été proposées tout au long de l'année aux adultes et plus généralement au grand public. Ainsi, c'est 60 événements qui ont pu voir le jour sur tout le territoire de l'Ain pour faire découvrir les milieux naturels du département, mais aussi pour sensibiliser aux meilleurs moyens pour préserver l'environnement. Stands, ateliers naturalistes, zéro déchet, bricolage, formations, prospections, sorties de découverte sont autant d'exemples d'activités proposées, imaginées et mise en place en collaboration par l'équipe salarié, les services civiques et les bénévoles de l'association.

Tous ces projets ont pu voir le jour grâce à de multiples partenariats financiers entre FNE Ain et d'autres structures prenant en charge tout ou partie des coûts d'animation. Ces partenaires sont aussi divers que variés : collectivités territoriales, associations, établissements publics, entreprises privées...

Sortie scolaire: découverte d'une zone humide





Sortie prospection du castor



Un projet autour du changement climatique

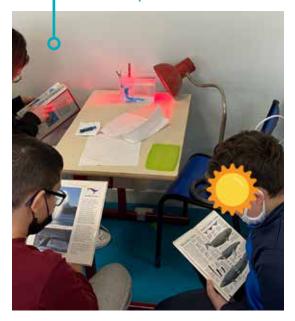
À Oyonnax, des élèves de CM2 ont mené un projet autour de la Forêt de Brétouze et du changement climatique. Pour cela, en plus de la découverte de la forêt (fonctionnement, sol, faune et flore), ils ont mis en place le dispositif Phénoclim, qui propose de suivre tout au long de l'année un arbre choisi, et de noter la date des étapes clés de son développement (débourrement, feuillaison, floraison).

Pour mener ce projet à bien, FNE Ain a accompagné cette classe tout au long de l'année. Une animatrice est intervenue lors de 6 demi-journées auprès de ces élèves, grâce à une prise en charge financière du Parc Naturel du Haut-Jura. La première intervention a permis de rappeler le vocabulaire lié à l'arbre, de présenter le dispositif Phénoclim, et de choisir les arbres à suivre toute l'année. Une seconde séance a été dédiée intégralement au fonctionnement d'un arbre, en partant des hypothèses des enfants. La troisième et la quatrième ont permis de parler du climat, de comprendre ce qui se cache derrière ce terme, et de comprendre grâce à de nombreuses expériences pourquoi le climat change actuellement et en quoi l'Humain en est responsable. Pendant la séance suivante, les élèves ont pu comprendre comment la faune s'adapte à son climat et pourquoi il est compliqué de s'adapter au changement climatique. Enfin, la dernière séance a emmené les élèves dans la forêt pour mieux connaître les arbres choisis, et la flore présente dans ce milieu.



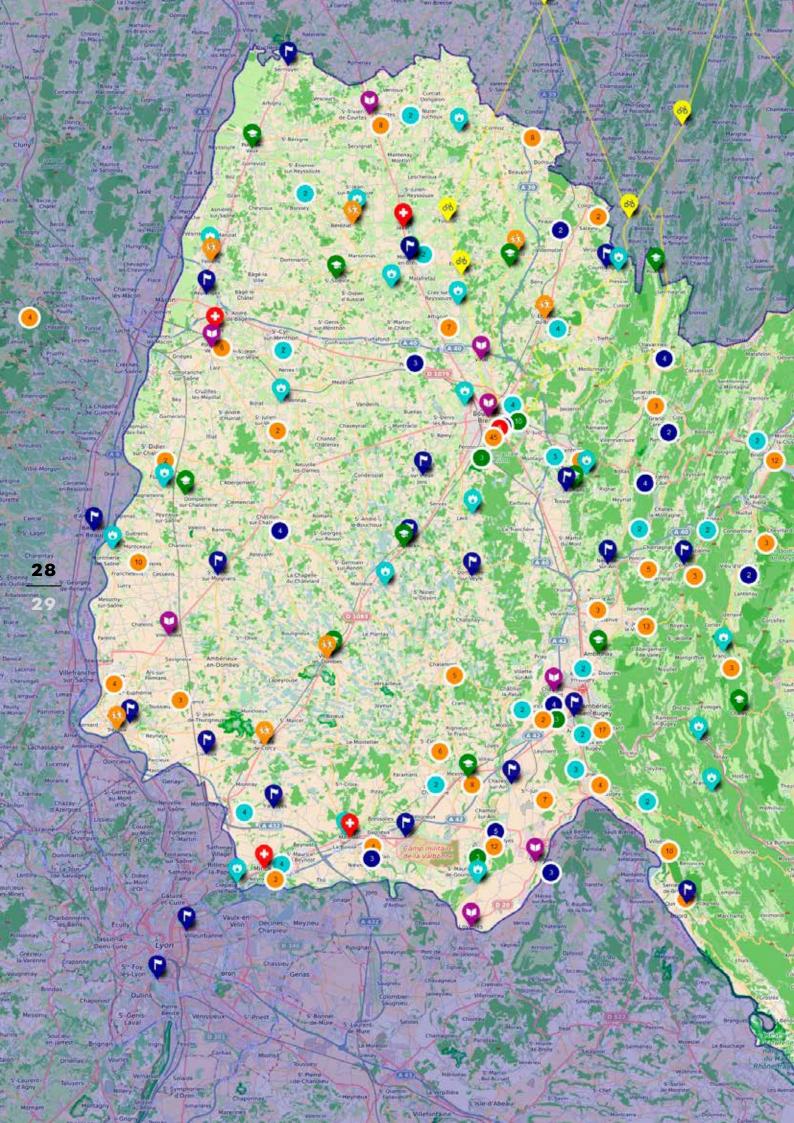
Tout au long de l'année, les élèves, accompagnés de leur enseignant, sont allés revoir leur arbre et l'ont étudié pour constater son évolution. Cela leur a permis de s'investir dans un projet sur le long terme et de découvrir leur environnement proche.

Expérience sur les effets du changement climatique sur les courants marins





enfants ont été à la rencontre de leur environnement proche et ont été sensibilisés à la préservation de la nature sur 404 animations





Couches lavables

Cette année 2022, quatre temps forts ont été proposés pour permettre des échanges sur la thématique des couches lavables.

FNE Ain était présente lors d'événements spécifiques tels que la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel (SMAM): le mardi 18 octobre à Ambérieu en Bugey, puis le jeudi 20 octobre à Bourgen-Bresse. Les parents pouvaient participer à des stands variés autour des thématiques concernant le bébé et l'allaitement : spectacle, portage du bébé, allaitement.... À ces différents stands, s'ajoutait notre présentation des couches lavables.

Nous étions également présents pour la tenue de stands devant des magasins lors de la semaine européenne de la réduction des déchets (SERD). Le mardi 22 novembre, à Villars-les-Dombes devant le magasin « La vie claire » et le vendredi 25 novembre devant le magasin Biocoop de Meximieux.

En plus de l'animation des stands en différents lieux, nous avons proposé des permanences régulières tous les premiers lundis après-midi de chaque mois dans les locaux de FNE Ain à Bourg-en-Bresse.

L'année 2022 s'est terminée avec un total de 200 personnes passées sur nos stands et le prêt de 5 kits de couches lavables. Lors des échanges avec les personnes présentes sur nos stands, nous remarquons que les couches lavables suscitent intérêt et curiosité avec beaucoup de questions qui nous sont posées.



Le livret est consultable à ce lien : https://fne-ain.org/couche



30



Le Tour des possibles

Il s'est déroulé du 12 au 25 août 2022 sur 3 départements, l'Ain, la Saôneet-Loire et le Jura.

11 étapes en 13 jours avec autant d'accueillant·e·s bien ancré-e-s sur leur territoire avec un environnement riche de diversité naturelle pour une moyenne de 15 participant·e·s par étape. Une organisation pilotée depuis le siège de FNE Ain depuis octobre 2021 avec un comité de pilotage mensuel de 8 membres assidu·e·s soutenu par le secrétariat de FNE Ain pour les inscriptions.

Ce qui nous a guidé : Nos 3 Alter-tours des années précédentes inspirés largement de l'état d'esprit de l'Alter-tour national. Les étapes d'environ 30 kms en vélo par jour avec une pause casse-croûte. La découverte des territoires parcourus. Le soutien pour la logistique avec 2 véhicules qui assuraient la sécurité sur le trajet avec une voiture balai et le bien-être du groupe pour la réception et l'installation du camp de tentes avec l'aide des accueillant.es. La main tendue de la communauté Emmaüs de Servas qui a permis d'associer 6 compagnons en binôme répartis sur 4 jours chacun.

La vie en groupe a été privilégiée tout en respectant l'autonomie de chacun·e. La participation financière était de 30 euros par jour par personne, réduit de moitié pour les personnes en situation de précarité et de 10 euros pour les enfants de moins de 12 ans.

Concernant le partage des tâches, l'autogestion a permis à chacun.e de s'impliquer. Chaque soir, nous discutions des tâches à partager entre les membres du groupe selon la réalité du jour et celle à anticiper pour le lendemain. Nous étions autonomes pour l'organisation des moments festifs y compris avec intempéries grâce au nouveau chapiteau FNE Ain, les 3 repas, les douches solaires, les w.c., la pharmacie, les réparations de vélos, les réaprovisionnements divers et indispensables.

Quelques points de repère concernant les accueillant·e·s. Nous avons voulu partager des expériences avec les professionnels-les, de la terre (maraîchers), de l'élevage (chèvres, abeilles), du pain (paysans boulangers), de l'animation de structures d'accueil (tiers lieux sous convention collectivités

locales), de la vente de biens et de services (magasins de nourriture aux circuits courts, spectacles de rue avec la population, énergie solaire).

Comme lors des tours précédents, le partage d'expériences avec des professionnel·le·s ayant fait le choix singulier de vivre à contre-courant, nous a fait prendre conscience qu'un autre monde est possible. En effet, ils et elles vivent dans la modestie et la sobriété, parfois depuis 20 ans pour les paysan.es boulangers-ères, bien loin des standards de l'agro business relayé par la FNSEA (production en BIO, en circuit court, règlement en espèces qui concerne moins de 10% des producteurs-trices). Bien que leur rémunération et leurs rendements soient modestes, leur activité nécessite pourtant du personnel.

Produisant avant tout et assurément de la qualité, ils et elles sont fiers-ères de ce qu'ils vivent et leur vie familiale s'en ressent. Œuvrant également avec les réseaux d'entre aide, ils et elles démontrent que des alternatives sont bien vivantes avec un modèle économique équilibré. Ils et elles creusent, avec ténacité, le sillon d'un autre monde en opposition avec une mondialisation financiarisée.

Bravo à celles et ceux qui nous montrent le chemin pour consommer moins et mieux en donnant la priorité dans le choix de nos futurs achats.





L'action Education et Promotion de la Santé-

Environneme

Si la santé publique n'est pas au cœur de ses actions, FNE Ain en travaillant à la préservation des écosystèmes agit bien plus qu'on ne pourrait le croire pour la santé humaine. Bilan de la 5e année de référence du pôle d'Éducation et de Promotion à la Santé-Environnent dans l'Ain.

La «santé environnementale» recouvre en effet des thématigues multiples, parmi lesquelles la qualité du cadre de vie et de travail (lien nature et santé), la pollution de l'air, de l'eau et des sols, l'alimentation, la gestion des déchets... Les pollutions dans ces domaines impactent autant la biodiversité que les humains. Connaître l'environnement, agir pour préserver ce dernier, et aider les citoyen-e-s a adapter leurs pratiques est donc un enjeu majeur pour la biodiversité, mais aussi pour la santé publique.

FNE Ain a choisi de faire partie du Pôle Éducation et Promotion de la Santé-Environnement (ESE) co-porté par l'IREPS* et le GRAINE** Auvergne-Rhône-Alpes et financé par l'Agence Régionale de la Santé (ARS). Dans l'Ain nous portons la référence de ce pôle avec l'Association Départementale d'Éducation Sanitaire et Sociale

de l'Ain (ADESSA). L'objectif est de créer du lien entre les acteurs de la Santé, de l'Environnement et de l'Éducation pour créer une dynamique départementale.

En 2022, nous avons organisé:

- deux ateliers formatifs : le premier sur la thématique «Nature et Santé» a accueilli 7 personnes et le suivant sur l'alimentation et agriculture et Santé-Environnement avec l'Afocg01*** 19 participant·e·s.
- un webinaire de découverte de la Santé-Environnement.

Comme chaque année depuis 2019, les référent-e-s ont aussi accompagné les collectivités pour postuler pour un appel à manifestation d'intérêt sur l'Éducation et Promotion de la Santé-Environnement lancé par l'ARS avec entre autres l'organisation d'un webinaire.

Une veille et des rencontres sont organisées tout au long de l'année pour mobiliser de nouveaux acteurs. Cette année

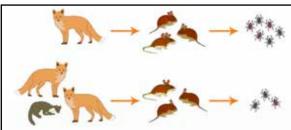
nous avons rencontré l'infirmière conseillère technique auprès de l'inspectrice d'académie qui a abouti à un webinaire auprès de chef·fe·s d'établissements. Nous avons également échangé avec la fédération des centres sociaux, le centre de protection maternelle et infantile et la Maison des ados de Bourg-en-Bresse.

La démarche du pôle ESE se veut participative, si vous voulez contribuer à des projets autour de cette thématique contactez olivier.coffin@fne-aura.org.

*Instance Régionale d'Éducation et de Promotion Santé

**Groupe régional d'accompagnement et d'initiation à la nature et à l'environnement

***Association de Formation Collective à la Gestion de l'Ain





L'écophilo pôle

Depuis une quinzaine d'années, Granulats Vicat et FNE Ain travaillent de concert sur ce site dont la gestion reviendra à l'association une fois l'exploitation terminée, soit dans une trentaine d'années. Cette carrière ayant entraîné un fort remodelage du paysage, et des impacts sur la nature non négligeable, le site une fois réaménagé deviendra un Écopôle, lieu préservé pour la nature et accueillant du public pour sensibiliser à la fragilité des milieux et des espèces.

Depuis l'année dernière, et après une dizaine d'années de retard, le dossier a été validé par l'administration, entérinant le projet d'Ecopôle de Pérouges dans le temps ainsi que la collaboration entre Granulats Vicat et FNE Ain pour une trentaine d'années de plus.

En 2022, le réaménagement du site, au fur et à mesure de l'avancée de la carrière, a pu enfin commencer, en suivant le schéma directeur du dossier. Ainsi, deux nouveaux milieux ont été créés : une mare et une haie. La mare a comme objectif de créer un habitat favorable à des amphibiens comme le crapaud calamite. La haie a été, quant à elle, implantée pour compenser la destruction d'un même milieu liée à l'exploitation industrielle. Ainsi, les espèces animales devraient pouvoir se réfugier dans ce nouvel espace. Dans le même objectif, des nichoirs à oiseaux et des gîtes à chiroptères ont été installés, en prévoyance du déplacement de plusieurs bâtiments sur le site, bâtiments pouvant héberger ces taxons. Enfin, pendant l'année, des roseaux ont été plantés sur le bord d'un plan d'eau, le robinier a été contenu pour laisser la place à d'autres espèces arborées, des milieux ont été ré ouverts pour créer une mosaïque d'habitats, permettant d'accueillir une biodiversité variée.

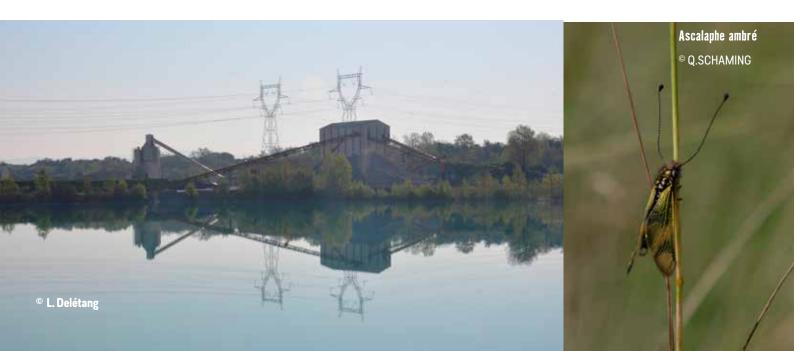
Pour accompagner ce réaménagement, et pouvoir le modifier si besoin, un suivi naturaliste rigoureux a lieu sur la carrière. Ainsi, de nombreux taxons sont suivis : avifaune, reptiles, amphibiens, rhopalocères, hétérocères, odonates. Les résultats étant comparables d'une année sur l'autre,

ces suivis permettent d'ajuster les actions de gestion sur le site afin de favoriser la biodiversité. De plus, de nouvelles espèces sont trouvées chaque année, parfois dans les premières mentions du département de l'Ain (comme l'Ascalaphe ambré).

Enfin, des élèves sont accueillis chaque année sur la carrière, afin de découvrir le site, son passé, son actualité et son futur, mais aussi la biodiversité déjà présente. Cela permet d'ancrer le projet dans le temps. En 2022, 470 élèves sont venus sur le site.

La carrière de Pérouges

Sur la commune de Pérouges se trouve une carrière Granulats Vicat. Sur cette carrière se trouvent, forcément, des cailloux, des galets, des graviers, du sable, et de gros engins. Mais comme la nature a horreur du vide et que la carrière est très vaste, sur ces galets, on trouve aussi des lézards, des petits gravelots, des sternes, des criquets et des crapauds.





Création d'une mare à crapaud calamite

© H.COULAUD



Plantation d'une haie
© O. IBORRA

Installation d'un gite à chiroptère

© Q.SCHAMING



Premier radeau à sternes © C.COUSSAT



Nouveau radeau à sternes © C.COUSSAT

Les Sternes de l'écopôle de Pérouges

Depuis 2017, des sternes pierregarin nichent sur l'écopôle de Pérouges, devenant ainsi la troisième colonie connue du département de l'Ain. Cette colonie a pu s'installer grâce à l'implantation en 2016 d'un radeau à sternes sur le plan d'eau de la carrière. Depuis cette date, le nombre d'individus augmente d'année en année, avec un nombre de jeunes à l'envol toujours plus conséquent.

En 2022, un second radeau à sternes a été implanté sur le plan d'eau, pour permettre à la colonie de s'agrandir encore en colonisant deux plateformes.

La colonie de sternes est suivie tous les ans par un bénévole, Christophe COUSSAT que nous remercions pour son travail. Cette année, son suivi a permis de constater le succès remporté par l'implantation du nouveau radeau. En effet, une trentaine d'individus ont été vus sur le plan d'eau cette année, nombre jamais atteint jusque-là. De plus, 12 petits ont pu être élevés cette année sur l'écopôle, contre 6 l'année précédente. 2 poussins ont d'ailleurs été élevés sur le nouveau radeau, ce qui laisse présager d'une colonisation progressive de cette plateforme en corrélation avec l'augmentation d'individus dans la colonie.







Nous lançons des idées pour concilier équilibres naturels et activités humaines.

Nous proposons des pistes pour nous adapter aux changements climatiques

et les atténuer. Nous nous impliquons pour l'institution d'un dialogue

environnemental et l'élaboration de politiques cohérentes.

Sentinelles de la Nature

FNE Ain structure et anime un réseau de veille écologique, et l'action de ce réseau est démultipliée dans l'Ain par la mobilisation des Sentinelles de la Nature.

Les Sentinelles désignent des adhérent·e·s, des bénévoles de FNE Ain, ainsi que les citoyen·ne·s de toute appartenance (particuliers, élu·e·s, technicien·ne·s, membres d'autres associations) qui épaulent FNE Ain pour signaler les atteintes à l'environnement et les résorber.

Ce sont encore les décharges sauvages qui ont constitué l'essentiel des signalements reçus via notre plateforme des Sentinelles de la Nature. Un nombre non négligeable d'alertes signalant des éclairages nocturnes intempestifs nous ont été transmises; peut-être est-ce dû aux nombreux messages diffusés par les médias et les responsables politiques au sujet des nécessaires économies d'énergie à effectuer?

Un signalement remarquable concernant la commune de Sergy nous a été communiqué. Il s'agit d'un projet de création d'une « butte de loisirs » constituée de centaines de milliers de mètres cubes de déchets inertes. Un consortium d'entreprises du secteur de la construction est à l'origine de cette démarche. Cela démontre la tension qui existe partout autour de la gestion des déchets inertes pour lesquels les exutoires sembleraient insuffisants. Des projets « pharaoniques » de création de « murs » pour des stands de tir à

Samognat et à Plateau d'Hauteville illustrent également toute l'imagination dont font preuve les entreprises du secteur pour se débarrasser de leurs déchets inertes.

Devenez Sentinelles de la Nature

Tout.e citoyen.ne peut devenir Sentinelle de la Nature, en signalant sur le site consacré une atteinte environnementale et en contribuant efficacement à sa résorption. Après un tri des alertes, le juriste salarié de FNE Ain, le service civique en charge des Sentinelles ou les bénévoles, pourront contacter les administrations concernées, formuler des plaintes administratives voire engager une action en justice dans l'objectif de sensibiliser, d'éviter ou de réparer la dégradation signalée.



Si vous constatez une dégradation de l'environnement, déposez votre alerte ici :

https://sentinellesdelanature.fr/



38



Suspension du chantier



2022 a vu la Justice porter un coup d'arrêt à ce projet de centre commercial à Saint-Genis-Pouilly auquel FNE Ain s'oppose depuis des années.

13 hectares de terres agricoles sont appelés à disparaître sous le béton d'Open pour y créer un « centre de rencontres », nom tellement plus porteur que le simple centre commercial que ce projet constitue.

Au sein de la commune à la démographie la plus dynamique du Pays de Gex, aux portes de la Suisse, la valeur des terres agricoles ne fait pas le poids face aux profits que laisse miroiter un tel projet commercial. Depuis plus de dix ans, la commune de Saint-Genis-Pouilly porte ce projet contre vents et marées : face aux concurrents commerciaux, face à

la communauté d'agglomération, et surtout face aux citoyens regroupés sous les bannières de collectifs et d'associations comme FNE Ain.

Parmi plusieurs recours engagés par notre association, celui concernant le défaut d'autorisation de détruire des espèces protégées est celui qui nous donne le plus d'espoir de faire capoter Open. Initié début 2021, ce contentieux administratif a fait l'objet d'une décision du tribunal administratif le 2 novembre 2022. À travers ce jugement, le tribunal souligne que des habitats d'espèces protégées sont bien appelés à être détruits par ce chantier. À ce titre, ces travaux doivent faire l'objet d'une dérogation qui fait à ce jour défaut au porteur de projet. Le chantier est donc suspendu dans l'attente de l'éventuelle obtention de cette dérogation.

La représentation dans les commissions

Représenter FNE Ain dans les commissions officielles, c'est porter la parole de la nature, en toute indépendance. Dans des commissions à la composition souvent inique, il faut parfois savoir faire face à des contradicteurs virulents. Mais participer à ces réunions est essentiel pour partager notre expertise, proposer un discours en contrepoint à l'idéologie dominante qui priorise le développement économique, accéder à l'information environnementale et la transmettre au public.

2022 aura été marquée par « l'épisode du déterrage de renards ». Les membres de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage à laquelle participe FNE Ain s'étaient prononcés à l'unanimité pour mettre fin à ce mode de chasse. Quelques semaines plus tard, Madame la Préfète a organisé un second vote extraordinaire à la demande de plusieurs représentants du monde agricole. Ce

nouveau scrutin a cette fois penché en faveur du déterrage des renards. La presse nationale s'est fait l'écho de cette pratique administrative très douteuse.



réunions des commissions officielles

Pour proposer un discours en contrepoint à l'idéologie dominante qui priorise le développement économique

Actions juridiques de FNE Ain en 2022

Lorsque FNE Ain plaide au tribunal, ce n'est pas seulement pour démontrer que le droit a été bafoué, c'est aussi et surtout pour expliquer en quoi ces atteintes ont eu un impact négatif sur la nature.



<mark>jug</mark>ements rendus, dont 2 favorables

 capture d'oiseaux protégés à Virignin
 suspension des travaux d'un centre commercial à St-Genis-Pouilly

Classements sans suite:

opollutions aquatiques par deux installations industrielles (2 affaires distinctes)

exploitation d'une carrière sans autorisation

Et 5 défavorables :

refus de suspension en urgence de la prolongation de la vénerie sous terre du blaireau 2022
refus de suspension en urgence de l'autorisation de régulation du blaireau par tir
refus de faire intervenir un expert biodiversité pour la construction d'un centre commercial à St-Genis-Pouilly
refus d'annuler l'autorisation environnementale d'une carrière à Jayat (appel en cours)
annulation de l'arrêt annulant l'autorisation environnementale d'un centre commercial à Crottet (affaire toujours en cours)



Au 31 décembre 2022, 12 contentieux étaient en cours.

40



Bilan communication

La communication de FNE Ain est réalisée par un travail conjoint entre bénévoles, salarié·e·s et volontaires en service civique.

Le temps salarié alloué à la communication étant d'environ 1,5 jour par semaine FNE Ain réalise une promotion a minima de ses activités. Le travail d'amélioration de notre stratégie et des outils de communication a été rendu possible grâce au précieux soutien de Esther Carrat et Éva Descombes volontaires en service civique une partie de l'année. Merci à elles !

Après la réalisation d'outils en 2021, 2022 a été une année de «rôdage». Cela nous a permis d'être présents sur plus de réseaux sociaux et d'augmenter notre audience sur l'ensemble de nos relais de communication (voir chiffres cidessous). Cela nous a également permis de suivre l'augmentation du nombre d'événements cette année : 72 dates soit 18% de plus qu'en 2022 sans augmentation de nos moyens sur la communication.

Un kit a été conçu pour faciliter la tenue de stand par nos bénévoles. Un travail sur les outils pour favoriser le mécénat a aussi été réalisé. Au stade où nous sommes, il semble qu'un travail sur la raison d'être, les valeurs et la vision de l'association soient nécessaires pour augmenter l'efficacité de notre communication sans augmentation de moyens. Cela nous permettra de monter une réelle stratégie de communication, de choisir nos priorités, d'être mieux identifiables, de nous distinguer des autres mouvements et d'avoir une communication plus claire.

Les objectifs pour 2023 sont :

- Avoir défini ou actualisé une raison d'être, une vision et des valeurs déclinées dans un document spécifique : la plateforme de marque.
- Finaliser la ligne éditoriale (dépendant de l'objectif précédent) pour rendre notre communication plus cohérente,
- Migrer vers une nouvelle version de notre outil de gestion des relations (CiviCRM) pour faciliter et mieux organiser notre communication.

Le groupe communication est ouvert à toute personne désireuse d'y contribuer!

Écrivez à olivier.coffin@fne-aura.org pour y participer.

Chiffres communication numérique :

Facebook: 2505 abonné-es +16% Instagram: 827 abonné-es +27% Twitter: 310 abonné-es + 18% Linkedn: 226 abonné-es + 40 % Newsletters: 3665 abonné-es + 8 %

Site internet: 2869 utilisatrices et utilisateurs: +29%



personnes ont consulté un contenu sur la page Facebook FNE Ain ou portant sur celle-ci en 2022

42

- -

Revue de presse **2022**

articles recensés dans la presse citant **FNE Ain**

AIN

as

rei

de

l'ol

Péronnas

Le Tour des possibles avec France Nature Environnement Ain France nature environnement, 50 ans d'engagement

Au cours de cette journée anniversaire à Bourgen-Bresse, les visiteurs ont pu dec

Comment préserver les mares et les haies ?

Depuis de nombreuses années, la municipalité s'est engagée dans une démarche de transition

d'une mare avec le programme d'application « Mares où êtes-vous? », un programme de sciences participatives qui permet de les protéger et de les recenser. Les participants se sont ensuite rendus près d'une haie pour apprendre

Un atelier sur l'impact de la nature sur notre santé

Mercredi 11 avril s'est déroulé un atelier formatif autour des liens entre nature et santé.

Par De notre correspondant Hervé PONCET - 14 mai 2022 à 19:25 - Temps de lecture : 2 mir

Saint-Didier-de-Formans

La commune met en place un Atlas de la biodiversité

notre correspondant Jacques CHIROUZES - 16 avr. 2022 à 16:40 - Temps de lecture : 2 mi

Lors de la visite de la mare du Colombier. Photo: Laurette Ambroise

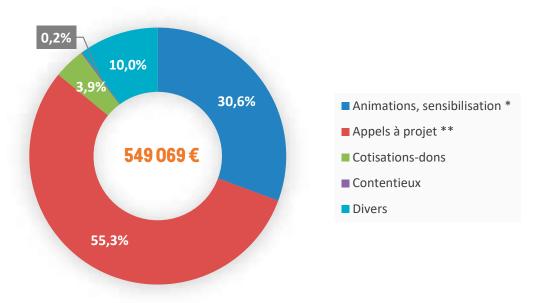
Aux Vennes, une soirée pour observer les étoiles en ville Ville a éteint l'éclairage public vendredi dernier dans





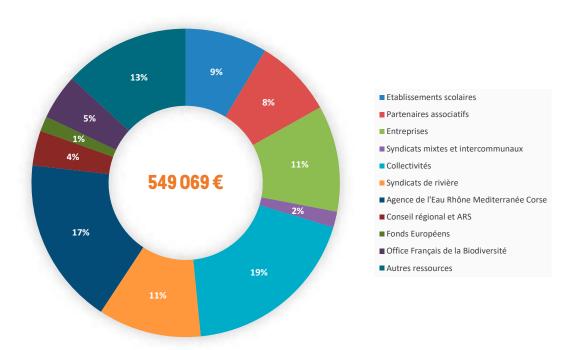
En 2022 FNE Ain maintient sa situation financière à l'équilibre dans un contexte tendu économiquement et politiquement. Cet équilibre est le résultat du travail collectif de nos salarié-es et de nos bénévoles, de la confiance de nos partenaires et de la mobilisation de nos donateurs.

Notre activité 2022 (produits)



^{*} écoles, collèges, lycées, centre de loisirs, grand public, éducation promotion santé-environnement

Nos partenaires 2022 (ressources)



^{**}mares, haies, pollution lumineuse, inventaires/accompagnements biodiversités

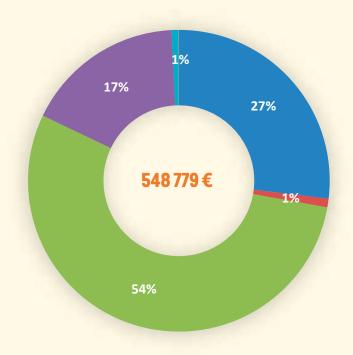
Bilan comptable

Bilan actif				Bilan passif			
	Net en € au 31/12/2022	Net en € au 31/12/2021	Net en € au 31/12/2020		Net en € au 31/12/2022	Net en € au 31/12/2021	Net en € au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	2 183	2 735					
Immobilisations corporelles	3 032	3 641	832	Fonds Propres et report à nouveau	267 480	263 339	256 895
Immobilisations financières	1346	1346	6 346	Résultat de l'exercice (excédent ou insuffisance)	290	4 141	6 445
Actif immobilisé	6 561	7 722	7 178	Total fonds propres de l'association	267 771	267 481	263 340
Créances	282 108	356 749	547 098				
Valeurs mobilières et disponibilités	114 336	69 762	174 070	Provisions	1400	17 482	19 053
Charges constatées d'avance	0	1199	3 939				
Actif circulant	396 444	427 710	725 107	Emprunts et dettes assimilés	0	9 712	
Total de l'actif	403 005	435 432	732 285				
				Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	88 084	106 561	364 294
				Produits constatés d'avance	45 750	34 197	85 597
				Total du passif	403 005	435 432	732 285

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Production vendue (biens et services)			
Subventions d'exploitation	370 975	364 707	258 205
Autres produits	61136	59 525	75 312
Produits d'exploitation	544 513	515 573	380 063
Autres charges externes	147 645	133 238	107 293
Impôts, taxes et versements assimilés	5 098	6 741	4 879
Rémunération du personnel	297 845	275 077	240 496
Charges sociales	93 933	82 862	67 658
Dotations aux amortissements et provisions	4 060	13 024	6 694
Autres charges	197	721	2 185
Charges d'exploitation	548 779	511 663	429 205
Résultat d'exploitation	-4 266	3 910	-49 142
Produits financiers	556	232	10 543
Charges financières			
Résultat financier	556	232	10 543
Produits exceptionnels	4 000		51 460
Charges exceptionnelles			6 415
Résultat exceptionnel	4 000	0	45 045
Excédent ou déficit	290	4 141	6 445

Nos charges 2022



- Autres charges externes
- Impôts, taxes et versements assimilés
- Rémunération du personnel
- Charges sociales
- Amortissements et provisions

Une équipe départementale mobilisée

12 salarié.e.s, 9 femmes, 3 hommes
5 volontaires en service civique

391 778 €, c'est le cumul des
salaires bruts chargés annuels

Une quarantaine de bénévoles
impliqués, cette contribution est
estimée à 38 700 € en 2022

Une gestion certifiée par un CAC

Chaque année un commissaire aux comptes indépendant audite et certifie nos comptes annuels.Il participe à notre assemblée générale annuelle.



SENGAGENT AVEC NOUS

France Nature Environnement et ses partenaires : construire et porter la transition écologique

France Nature Environnement Ain est un acteur de référence du dialogue environnemental, à tous les échelons : local, départemental et régional. Dans un monde en transformation, nous pensons que chaque acteur.ice de la société civile peut et doit agir pour donner corps à la transition écologique. Depuis 50 ans, sans jamais nous départir de notre liberté de parole, nous échangeons et travaillons ainsi avec chaque partie : citoyen.ne.s, élu.e.s, pouvoirs publics, acteurs.ices socio-économiques, syndicats.



La gouvernance des partenariats à France Nature Environnement

La diversification financière est une nécessité pour le mouvement France Nature Environnement qui est résolument engagé dans cette voie depuis de nombreuses années. C'est à la fois garantir sa robustesse et sa capacité à **poursuivre ses actions en toute indépendance**, mais aussi l'occasion d'accompagner des partenaires publics comme privés, désireux de progresser sur un projet contribuant à la transition écologique.

Actuellement, plus de soixante partenaires publics et privés sont engagés avec nous pour co-construire des projets exigeants, au plus près de leurs réalités et des attentes des citoyen.ne.s pour un monde vivable. Ensemble, nous fédérons ainsi les énergies autour de solutions à même de faire évoluer aussi bien les pratiques sur le terrain que le cadre de celles-ci, dans l'objectif de protéger la santé de toutes et tous, de préserver les milieux naturels et de répondre à l'urgence climatique.

Un accompagnement par des professionnel·le·s

Parce que l'éducation à l'environnement ne s'improvise pas, des professionnel·le·s qualifié·e·s et formé·e·s en continu travaillent au sein de FNE Ain. Cet engagement de qualité depuis plus de 40 ans lui vaut l'agrément du ministère de la Jeunesse et des Sports (01.053.001.04) et de l'Éducation nationale (1/01/02 n°01-1015).



FNE Ain est également détentrice de l'agrément association de protection de l'environnement de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Ain.







l'environnement»



Des partenariats solides et maîtrisés en 2022























































Bugero

Office National des Forêts











(C) LA DOMBES

Units Cité

-SR3A Ain Aval & Affluents

GRAND bassin de

BOURG-EN-BRESSE







BUGEYSUD



51











(C) LA DOMBES



Pays de Cex

























Nos associations fédérées œuvrent dans tous les domaines de la protection de l'environnement. Leurs modes d'actions sont multiples : leurs militant·e·s informent les citoyen·ne·s, rencontrent les élu·e·s, les décideuses et les décideurs, mènent des actions de terrain (nettoyage de site, inventaires naturalistes...), forment les bénévoles, gèrent des espaces protégés ou encore participent aux débats et consultations publics. Cette diversité fait toute la richesse de France Nature Environnement Ain. Ensemble, nous poursuivons le même but : faire progresser la protection de la nature dans l'Ain.

ARN HCJ

Les amis de la Réserve Naturelle de la Haute Chaine du Jura



Les ARN sont des militants de longue date de la protection de l'environnement. Depuis la fin des années 70, issus de l'Association Gessienne de défense

de la Nature (A.G.E.N.A.), ils ont participé à l'élaboration des projets successifs de réserve naturelle, jusqu'au succès : la création de la réserve en 1993. Par la suite, ils ont été membres de l'Association de gestion de la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura (GERNAJURA) qui a pendant 10 ans administré la réserve. Depuis, cette gestion est réalisée par la collectivité territoriale de la Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG). Les ARN n'ont pas disparu pour autant, car il y a toujours une place pour les militants et les amoureux de la nature

renee.depraz@wanadoo.fr

ARN ML

Les amis de la réserve naturelle du marais de Lavours



L'association est à l'origine de la création de la réserve naturelle sur l'un des derniers grands marais de plaine d'Europe de l'Ouest.





La dernière élection municipale a vu émerger dans le Pays-de-Gex des listes citoyennes et écologistes qui refusent le statu quo en place et préparant le chemin pour une vie durable dans la région. De cette expérience des citoyens et citoyennes engagées pour leur territoire se sont constituées en association pour prolonger ce combat. Pour avoir une action efficace, ils comptent sur l'aide de la population, mais aussi de ses élus pour agir en amont du processus décisionnel de l'aménagement du Pays de Gex. Objectif: dessiner le Pays de Gex de demain, une région plus résiliente et juste pour tous et toutes! http://atena-paysdegex.fr

NOS ORIENTATIONS POUR 2023

L'enjeu pour 2023 sera de conforter notre viabilité financière afin de pouvoir rester indépendant et assurer notre pérennité. Le but étant de poursuivre notre action d'éducation et de protection de l'environnement, malgré de plus en plus de vents contraires!

Les atteintes à l'environnement et à la biodiversité n'ont jamais été aussi fortes et il va falloir vraiment être vent debout pour résister. Trouver de nouvelles sources de financement pour pouvoir obtenir des moyens afin de protéger notre biodiversité, sans laquelle nous ne pourrons pas survivre!

Après une année bien remplie et pleine d'activités, nous espérons poursuivre le renforcement du lien avec les associations partenaires afin de plus les impliquer et de collaborer, d'augmenter notre toile d'araignée départementale des Sentinelles de la Nature et susciter la participation afin d'œuvrer ensemble pour le vivant.

Renforcer et renouveler un réseau de bénévoles actifs est aussi un objectif afin de dynamiser notre association et la rendre attractive, donner envie de protéger, de s'impliquer dans les différents et multiples dossiers que nous devons suivre tout au long de l'année.

Poursuivre les Atlas de la Biodiversité Communale, pour sensibiliser les habitant·e·s à l'intérêt de préserver les milieux naturels de leur territoire, continuer les partenariats avec les collectivités, leur apporter nos compétences et savoir-faire.

Créer des liens dans les milieux agricoles pour œuvrer ensemble au changement de paradigme, se battre pour les ressources en eau qui vont en s'amenuisant, continuer les chantiers mares et la création et réhabilitation de haies.

Faire comprendre que l'être humain fait partie de cette nature et que le combat que nous menons pour préserver la nature et sa biodiversité, c'est un combat pour préserver l'homme et la vie.

Merci à toutes et tous de nous aider à avancer, chacun·e peut apporter sa pierre à l'édifice : rejoignez-nous

55





France Nature Environnement Ain

44 avenue de Jasseron 01000 Bourg-en-Bresse ain@fne-aura.org

Tél.: 04 74 21 38 79

Retrouvez-nous sur fne-ain.org sur YouTube, Instagram, **Facebook et Twitter** @FNEAin

